



BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

Remplacement des flotteurs sur moteurs ROTAX® des types 912, 914 et 2-temps (série)

Système ATA : 73-00-00 : circuit de carburant

OBLIGATOIRE

Symboles employés :

Attention aux symboles utilisés dans le présent document : ils mettent en évidence des informations particulières.

Généralités



Identifie une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut causer des blessures graves, voire entraîner la mort.



Identifie une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut causer des blessures légères ou mineures.

NOTA

Indique une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut provoquer de sévères dommages au moteur ou conduire à la suspension de la garantie.

NOTE ENVIRONNEMENTALE

Les remarques environnementales vous donnent des conseils en matière de comportement écoresponsable.

REMARQUE: Identifie une information pratique pour une meilleure utilisation..

| Une barre de révision dans la marge de la page indique un changement dans le texte ou dans les illustrations.

Pour que l'opérateur obtienne des résultats satisfaisants, il doit respecter scrupuleusement les procédures décrites dans le présent document, et ce, en appliquant des méthodes admises et en respectant la réglementation nationale correspondante.

BRP Rotax GmbH & Co KG ne peut être tenue pour responsable de la qualité du travail effectué lors de l'exécution des tâches requises dans le présent document.

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

1) Informations de planification

1.1) Champ d'application

Tous les moteurs des séries 912 UL, 912 ULS, 914 UL et 582 UL sont concernés, si au moins un des critères suivants s'applique :

Critère A) Numéro de série du moteur :

Type de moteur	Numéro de série (S/N)
912 UL	du S/N 6 772 132 au S/N 6 772 135 compris / du S/N 6 772 144 au S/N 6 772 160 compris
912 ULS	du S/N 6 786 001 au S/N 6 786 013 compris / du S/N 6 786 017 au S/N 6 786 037 compris
914 UL	du S/N 9 575 705 au S/N 9 575 707 compris / du S/N 9 575 709 au S/N 9 575 720 compris / du S/N 9 575 724 au S/N 9 575 743 compris
582 UL	du S/N 9 618 523 au S/N 9 618 557 compris / du S/N 9 618 569 au S/N 9 618 572 compris / S/N 9 618 609 / S/N 9 618 610

Critère B) Carburateurs:

Numéros de référence et numéros de série des carburateurs :

Carburateurs	Cyl.	Numéro de série (S/N)
912 UL	1/3	réf. 892500 - du S/N 161138 au S/N 161143 compris / du S/N 161483 au S/N 161490 compris / du S/N 161493 au S/N 161507 compris / du S/N 161516 au S/N 161518 compris / S/N 161526
	2/4	réf. 892505 - S/N 162193 / S/N 162194 / du S/N 162196 au S/N 162199 compris / S/N 162205
912 ULS	1/3	réf. 892530 - du S/N 161528 au S/N 161531 compris / S/N 161534/ S/N 161535 / S/N 161537 / S/N 161542 / S/N 161558 / S/N 161560 / S/N 161567 / S/N 161568 / S/N 161570 / du S/N 161937 au S/N 161939 / du S/N 161941 au S/N 161951 compris / du S/N 161953 au S/N 161980 compris / du S/N 161982 au 161989 compris / du S/N 161992 au S/N 162042 compris / du S/N 162044 au S/N 162051 compris / du S/N 162053 au S/N 162055 compris / du S/N 162235 au S/N 162250 compris / du S/N 162252 au S/N 162275 compris / du S/N 162277 au S/N 162282 compris / S/N 162294 / S/N 162298
	2/4	réf. 892535 - S/N 161583 / du S/N 161585 au S/N 161587 compris / du S/N 161837 au S/N 161868 compris / du S/N 161870 au S/N 161873 compris / du S/N 161875 au S/N 161919 compris / du S/N 161921 au S/N 161936 compris / du S/N 162102 au S/N 162120 / du S/N 162122 au S/N 162143 compris / S/N 162145 / S/N 162146 / du S/N 162400 au S/N 162411 compris / du S/N 162413 au S/N 162430 compris / du S/N 162432 au S/N 162435 compris / du S/N 162437 au S/N 162440 compris / S/N 162442 / S/N 162444 / S/N 162445 / S/N 162449/ S/N 162450

d06364.fm

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

914 UL	1/3	réf. 892520 - du S/N 161412 au S/N 161426 / S/N 161428 /S/N 161430 / du S/N 161637 au S/N 161662 / du S/N 161664 au S/N 161680 compris / du S/N 161800 au S/N 161814 / du S/N161816 au S/N 161819 compris / du S/N 161821 au S/N 161824 compris/ du S/N 161826 au S/N 161829 compris/ du S/N 161834 au S/N161836 compris
	2/4	réf. 892525 - du S/N 161681 au S/N 161700 / du S/N 161702 au S/N 161706 compris / S/N 161708 / S/N 161709 / du S/N 161711 au S/N 161730 compris / du S/N 161733 au S/N 161736 / du S/N161739 au S/N 161761 compris / S/N 161765 / S/N 161768 / S/N 161773/ S/N 161774 / S/N 161777 / S/N 161779

Critère C) Pièces détachées:

Sont également concernés tous les moteurs qui ont été équipés de flotteurs avec la référence 861185 au cours d'une répartition, d'une maintenance ou de révision générale effectuée à partir du 09 mai 2016.

REMARQUE: Le carburateur et/ou flotteurs peuvent avoir été déposés du moteur sur lequel ils étaient initialement montés, pour être reposés sur un autre. Les moteurs et/ou carburateurs dont le numéro de série est postérieur à ceux énoncés aux critères A et B ont d'ores et déjà été équipés de flotteurs testés. Pour toute information à ce propos, consultez les relevés de maintenance et/ou le journal de bord.

Pour les instructions complètes et la conformité au présent Bulletin Technique d'Alerte, se référer au bulletin ASB-912-069/ASB-914-051, dernière édition, points 1.2 et suivants.

REMARQUE: Point 1.6) Approbation: non requise pour les moteurs de type UL (série).
Point 3) Réalisation : En supplément : personnes possédant une formation adéquate et spécifique au type, et à même de réaliser le travail.